

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (L'ITIE- Guinée)**

## **I – INTRODUCTION**

Le Mercredi 25/06/2014 à 10 heures 15 mn une réunion du comité de pilotage s'est tenue dans la salle des conférences du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur **DABO SANOUSSY** Vice-président du Comité de pilotage.

**L'ordre du jour était le suivant :**

- 1. Adoption du PV de la réunion du 30 mai 2014 ;**
- 2. Examen du PTBA 2014 post-validation ;**
- 3. Présentation du Rapport annuel d'Activités 2013 de l'ITIE/G ;**
- 4. Divers (Présentation du film documentaire).**

## **DEROULEMENT :**

**Mr DABO :** Chers Amis bonjour.

Il est 10h15mn, nous ne sommes pas nombreux dans la salle, néanmoins on peut commencer, au fur et à mesure les autres nous rejoindront.

La réunion d'aujourd'hui est extraordinaire et l'ordre du jour s'articule sur 4 points susmentionnés ; une commission avait été désignée pour travailler sur le 3<sup>ème</sup> point en rapport avec le Secrétariat exécutif.

## **POINT I DE L'ORDRE DU JOUR**

**Mr DIABY:** Lecture du Résumé de la Réunion du 30/05/2014.

**Mr AKOUMBA:** Je ne trouve pas opportun qu'on remercie la Radio City FM, ça peut fâcher les autres Radios qui ont l'habitude de nous accompagner. Cela va créer un précédent qui peut nous rattraper. Je suis vraiment contre une telle résolution.

City FM est en période de lancement, pendant trois (3) mois tout ce qu'elle fera rentre dans le cadre de la gratuité. De toutes les façons c'est au comité de pilotage d'approuver.

**Mr DIABY:** Je veux dire à Mr Akoumba que nous ne sommes pas à une phase d'approbation, puisque cette lettre de remerciements a été faite sur recommandation de la précédente réunion du comité de pilotage et elle est déjà envoyée.

## **RESUME DU PROCES VERBAL DU 30/05/2014 ADOPTE A LA MAJORITE.**

### **POINT II DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Mr DRAME:** Bonjour tout le monde. Comme vous le savez par rapport à l'atelier tenu à l'Hôtel Mariador Palace, il a été question de reprendre le PTBA. C'est ce travail qui est fait et dont je vous livre le contenu en résumé sur les Points Saillants. Par ailleurs, je vous signale que l'objectif global n'a pas changé, les objectifs spécifiques ont subi une amélioration. Le budget est inextensible, il reste le même.

Le PTBA prend en compte les chaînes de valeur suivant la nouvelle norme de l'ITIE. J'ai examiné le PTBA de Madagascar, les conclusions tirées de l'atelier de l'hôtel mariador palace avec monsieur Bady BALDE et la note d'orientation de l'ITIE-Internationale. Ce sont ces différents éléments qui nous ont permis d'élaborer un plan de travail post-validation.

Toutefois, il faut noter que le montant de financement à rechercher est de 298 000 \$ US qui demeure l'un des points saillants.

Aussi, l'absence des receveurs communautaires pose problème. Aux autorités administratives d'en trouver solution.

**Mr CAMARA K. MORY:** Je pense que les receveurs sont présents partout dans les préfectures, il suffit de les rendre fonctionnels.

**Mr SIKHE CAMARA :** Non, justement les postes sont créés mais les receveurs ne sont pas présents à tous les endroits concernés.

**Mr KABA Sidiki :** Mes constats sont :

Premièrement, il ya une incohérence dans le résumé par rapport à ce qui est dans le tableau (page 3) paragraphe III, alinéa 3.

Deuxièmement, le plan de décaissement par bailleurs (ce terme est inapproprié).

**Mr DRAME:** Les remarques de Mr KABA sont pertinentes, je prends bonne note et je vais apporter la correction.

**Mr DRAME :** l'éclatement est fait dans le tableau sur le montant de la dissémination, voyez à la page 20.

- Pour la publication, je dis oui, elle a été faite.

**Mr THIAM:** Le point (7.1) est une réalisation et non une prévision. En termes de finances on parle de disponibilités, recettes, dépenses et le Gap à rechercher où et comment. Il faut changer le libellé afin qu'on soit dans une nomenclature budgétaire.

**Mr DABO:** Je reviens sur mes remarques faites à Mr DRAME afin qu'il évite de nous présenter les chiffres ronds dans le budget.

**Mr CAMARA K. MORY:** Je pense que nous avons un problème de libellé car à ce jour les chiffres ne sont plus prévisionnels mais plutôt des réalisations faites. Je demande à Mr DRAME de procéder à un renvoi.

**Mr CISSOKO :** Exceptionnellement, toutes nos dépenses sont toujours en chiffres ronds.

**Mr DRAME :** A la page 10 le **NB** donne l'explication à toutes ces questions et je demande aux uns et aux autres de bien vouloir lire les documents avant de poser des questions.

**Mr DIABY :** Je veux rappeler ici que notre budget a été adopté par le Comité de Pilotage et entériné par le Conseil de Supervision. Il s'agit maintenant de l'adapter aux nouvelles normes par le nouveau plan de travail en introduisant la chaîne des valeurs. Pour ce travail l'ITIE/International nous donne jusqu'au 1<sup>er</sup> /07/2014 comme délai. Je demande à Ceux qui étaient à l'atelier, de voir si cela cadre avec les recommandations qui ont été faites.

**Mr THIAM:** On ne conteste pas les chiffres, mais plutôt le libellé, pour éviter que le problème que nous posons ici, ne se pose ailleurs.

**Mr AKOUMBA:** A la (page 4) et (page 6)

*Rubrique 2.1 - renforcer les capacités et équiper le personnel : 6 000 USD*

*Rubrique 7.6 – Production et réalisation d'un film documentaire 6 350USD*

Ma question est de savoir comment les frais d'un film documentaire peuvent dépasser les frais d'une formation ?

Un film réellement demande un montage de scénario, recrutement du personnel, mise en scène des acteurs etc.

Mais ici, il s'agit d'un film documentaire qui utilise les produits qu'on lui présente sur place. Cela ne demande pas assez de moyens surtout dans le contexte présent. Je pense qu'on a adopté ces montants certes par erreur.

**Mr DABO:** Je rejoins Akoumba, en disant, que c'est une erreur partagée mais il est adopté et nous l'assumons.

**Mr THIAM :** A mon avis, un film documentaire peut coûter effectivement plus cher que la formation, cela est relatif. Je le dis par expériences puisque, j'ai été acteur de Cinéma et de théâtre. Donc moi je refuse le terme erreur, car j'étais cohérent pendant l'adoption du budget. Ce budget a été voté et adopté, il faut qu'on l'accepte ainsi et qu'on ne dise pas que nous sommes une institution instable.

**Mr AKOUMBA:** Monsieur le Président, je demande en tant que membre du Comité de Pilotage, qu'on me remette des copies du Rapport de Synthèse de Publication de la Dissémination.

**Mr SIKHE CAMARA:** A la page 16 (4.1.4.2.4.3) l'activité est prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre où on en est ?

Pour le 4.3, je trouve les montants dérisoires ?

Est-ce-que les TDR sont réalisés ?

Est-ce-que le consultant est recruté ?

**Mr DRAME :** Les TDR existent

- Le consultant n'est pas recruté.

**Mr DIALLO M. Diouldé:** Pour une question de visibilité et de transparence, la réalisation manque. Je demande à Mr DRAME de procéder à un éclatement en deux colonnes. Je m'adresse au Président pour dire que le budget National est réalisé jusqu'à une date et si par après on constate une anomalie, on le signale et il revient à ce moment à l'Assemblée de faire un remaniement budgétaire.

**Mr DIABY :** Pour ce cas précis, on est sur le budget 2014 Post-Validation (PTBA 2014).

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre on va vous faire un compte rendu de l'exécution du budget et d'ailleurs un audit est prévu.

**Mr THIAM** : Une activité répond à un montant. Ce qui manque à Mr DRAME c'est où il prend la recette et comment la dépenser.

**Mr BAÏLO DIALLO**: Je m'adresse à Mr DRAME

Dans l'émission RFI, il ya une rubrique *français facile*, alors il doit nous faciliter la tâche et nous donner un budget facile avec les détails et des précisions. La remarque a été faite ici dans le même sens par Mme CAMARA hadja Aminatou. Tout le monde n'est pas au même niveau d'informations.

**Mr DIALLO A Abdoulaye** : Je pense que nous pouvons adopter ce budget sous réserve et continuer la réunion.

### **Le PTBA 2014 Post-validation**

**"Adopté sous réserve de prendre en compte les amendements et toutes les observations faites par les uns et les autres ; (Applaudissements).**

**Mr DABO**: Je vous dis, Monsieur DIABY, que si la correction n'est pas bien faite je ne signerai pas le PTBA 2014.

**Mr FANTA Mamady CONDE** : Je demande si le Vice-président est habilité à signer en cas de besoin ?

**Mr DIABY** : Répond oui et précise que le règlement intérieur de l'ITIE-G le permet.

### **POINT III DE L'ORDRE DU JOUR.**

**Mr DIABY** : Lecture du document.

**Mr DIALLO A Abdoulaye** : Nous venons d'écouter religieusement le rapport annuel d'activités 2013 de l'ITIE-G, lu par le Secrétaire Exécutif. Le contenu est assez bien fouillé. Néanmoins, j'ai des remarques d'ordres techniques :

- Sur la structuration, je veux qu'on rajoute les moments forts des avancées pour valoriser ledit Rapport ;
- Il faut signaler les quelques difficultés que nous avons rencontrées ;
- Les recommandations par rapport aux perspectives ;
- La dissémination, il faut en parler plus ;
- Les Actions de l'Etat dans les Sociétés Minières, il faut les ressortir un peu ;

- Les Actions de l'Etat dans les Sociétés Minières, il faut les ressortir un peu ;
- A la page 3 les activités du Comité de Pilotage (alinéa 5), il est important qu'on ait fait un travail en "amont", les TDR, le recrutement du cabinet Moore Stephen il faut en parler ;
- Activités sur le plan International : l'arrivée de la délégation de l'ITIE-Internationale, Il faut le mettre sur le plan interne.

**Mr DABO:** Cette délégation est la plus haute hiérarchie de l'ITIE, donc il faut placer sur le plan International.

**Mr DIABY :** J'ai pensé qu'il ne fallait pas exposer nos problèmes internes.

**Mr DABO :** Pour une question de transparence, nous devons exposer nos performances et nos difficultés.

**Mr KABA Sidiki:** Il faut mettre dans les perspectives nos difficultés ; tels que le problème des logiciels et le cas du **CPDM** qui ne sont pas réglés.

**Mr THIAM :** Je rejoins Mr DIALLO pour la mention de nos difficultés. Elles nous dédouanent des autres partenaires. Les contraintes exogènes que nous ne maîtrisons pas, c'est le moment de les signaler. Je félicite les auteurs du rapport. "**Il faut applaudir pour la qualité du travail**".

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

##### **DIVERS**

**Mr DABO:** Concernant la Représentation de la **RTG**, puisque le DG actuel, Mr Yamoussa ne vient pas, je demande au Secrétariat Exécutif d'écrire à la Direction de la **RTG** pour qu'elle se décide à ce que son DG vienne ou se faire représenter.

**Mr DIALLO A Abdoulaye :** Je vous informe que la Société Civile a mené des démarches au niveau de la Coalition pour soutenir la candidature de la Guinée pour la Conformité.

**Mr DIABY:** C'est une très bonne nouvelle pour nous. L'ITIE-Internationale souhaiterait que la Société Civile se manifeste par écrit pour son soutien à la candidature de la Guinée.

**Mr DABO** : Nous ferons part de cette nouvelle aux autorités compétentes ; nous saluons vivement cette information.

#### **PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE :**

##### **Commentaires et remarques**

- On n'a pas vu les citoyens des communautés s'exprimer, à part une Dame à Labé ;
- Il faut enlever ex-Ministre et maintenir Ministre ;
- Réduire la parution de Mr Soumah ;
- Enlever le vide après l'interview de Mme Clare SHORT ;
- Présenter l'ITIE-G dans son ensemble et que l'on aperçoit mieux les membres du C.P. ;
- Corriger "Dissémination des Rapports" au lieu de Dissémination de la structure (introduction).
- Effacer une image à contre jour.
- Essayer de mettre les Miniers à la place de certains Préfets car l'ITIE c'est le Multipartisme.

**Mr DABO** : Nous demandons à Mr KABA de tenir compte des remarques sur le film documentaire.

- **Au Secrétariat exécutif de préparer le discours après Validation qui sera lu par le Ministre d'Etat chargé des Mines ou le Premier Ministre.**

#### **EN CONCLUSION :**

Au terme de ses travaux le Comité de Pilotage :

- 1- Approuve le procès verbal de la réunion du 30 mai 2014 ;***
- 2- Approuve la Plan de Travail et Budget Annuel 2014 ; sous réserve des critiques et suggestions faites ;***
- 3- Approuve le rapport annuel d'activités de l'exercice 2013 tout en invitant le Secrétariat Exécutif à prendre en compte les observations ;***

**5- Note avec satisfaction la déclaration de la société civile guinéenne en faveur de la conformité à l'ITIE de notre pays.**

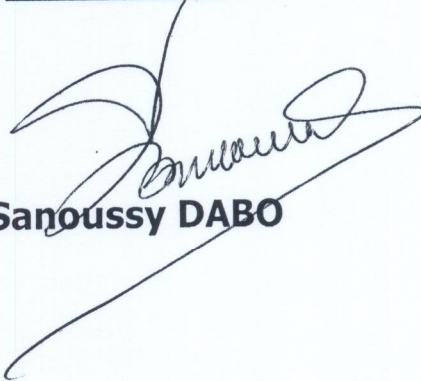
**Séance levée à 12h 30**

**Le Rapporteur**



**Mr Mamadou DIABY**

**Le Président**



**Mr Sanoussy DABO**